



A S.E.M. Hakki Akil, Ambassadeur de Turquie en France

Monsieur l'Ambassadeur,

Les syndicats de journalistes français, membres de la Fédération internationale des Journalistes (600.000 membres dans le monde), souhaitent vous faire part de leur très vive inquiétude ainsi que de leur forte indignation après les opérations à très grande échelle conduisant aux arrestations et aux poursuites en chaîne visant nos confrères en Turquie.

A ces actes sans fondement à nos yeux, votre gouvernement a de plus procédé par oukases en frappant des dizaines de titres, radios, agences, sites, télévisions, etc. en les condamnant à la fermeture ou à la suspension.

En clair, la presse est globalement muselée et les journalistes pourchassés comme des criminels.

Nous ne pouvons que dénoncer avec notre fédération cet état de fait extrêmement grave qui met radicalement en cause la liberté de la presse, le droit à l'information, la libre expression, des valeurs intrinsèques que nous défendons en Europe comme ailleurs dans le monde.

Nous avons déjà par le passé effectué plusieurs fois des requêtes auprès de votre ambassade sur les atteintes à la liberté de la presse dans votre pays.

Nous avons été reçus, à ce sujet, par le Ministre Conseiller, Monsieur Ali Onaner, **le 31 mars 2016 dans les locaux de l'Ambassade**. Nous lui avons déjà fait part des atteintes bien constatées aux dispositions en vigueur au sein du Conseil de l'Europe, dont pourtant la Turquie est membre à part entière. Nous avons même remis une liste de journalistes détenus ou poursuivis sans avoir reçu de réponse à ce sujet de vos services.

Aujourd'hui, la situation est gravissime vu l'étendue de la répression. Avec notre fédération mondiale et sa branche européenne (FEJ) nous avons saisi le Conseil de l'Europe de toutes les violations de la liberté de la presse survenues ces derniers jours en Turquie.

L'Etat d'urgence qui prévaut dans votre pays ne peut pas être utilisé comme prétexte pour étrangler la liberté des journalistes à faire leur métier et en fait à imposer la censure qui ne dit pas son nom.

Nous vous appelons, Monsieur l'Ambassadeur, à transmettre aux autorités de votre pays que :

- doivent cesser les vastes purges contre nos confrères.
- doivent être respectées les conventions internationales sur la protection des droits de l'Homme, la liberté syndicale, la liberté d'expression.

Enfin, nous appelons urgemment votre gouvernement à faire libérer sans délai les journalistes détenus et à l'arrêt des poursuites.

Restant à votre disposition, veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, nos salutations syndicales les plus déterminées.

Paris, le 03/08/2016

SNJ/SNJ-CGT/CFDT-Journalistes